

Démographie et emploi :

une comparaison entre associations et entreprises

PAR FRANÇOIS ROUSSEAU,

CHERCHEUR ASSOCIE

CENTRE DE RECHERCHE EN GESTION DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE (UMR 7176 CNRS)

1, RUE DESCARTES, 75005 – PARIS

+33(0)142794080 +33(0)670279998

francois.rousseau@polytechnique.edu

Communication présentée au 21^{ème} Colloque de l'ADDES

26 novembre 2007 à Paris

SOMMAIRE

1. Introduction	3
2. La comparaison entre associations et entreprises.....	3
3. La démographie des associations et des entreprises.....	5
3-1 Les établissements employeurs du champ UNEDIC	6
3-1 Les établissements employeurs du champ UNEDIC	7
3-2 Les emplois salariés du champ UNEDIC.....	7
4. La comparaison entre associations et entreprises produisant des services.....	8
4-1 Les établissements privés employeurs dans les services.....	10
4-2 L'emploi des établissements privés dans les services.....	11
4-3 La répartition par genre dans les établissements de service.....	12
5. Une dynamique associative singulière	13
5-1 Les créations d'associations et d'entreprises	13
5-1 Des évolutions inattendues dans les services	14
5-2 Limites et perspectives.....	15

1. Introduction

Comprendre l'objet associatif repose nécessairement sur une bonne mesure de ce qu'il représente. Malheureusement l'appareil statistique national n'est pas outillé correctement pour fournir des données de qualité sur lesquelles travailler. Dans ce contexte défavorable, l'ADDES¹ milite depuis plus de 20 ans pour l'amélioration de la connaissance disponible sur l'Économie sociale et ce papier s'inscrit comme une contribution à cette démarche. Les récents progrès des statistiques officielles sur les associations², mettent en évidence de façon robuste le poids économique et social des organisations à but non lucratif en France. Ils nous conduisent à ouvrir une nouvelle voie par la comparaison systématique entre les données associatives et les données sur les entreprises françaises.

2. La comparaison entre associations et entreprises

Cette comparaison entre associations et entreprises, ne vise donc pas à rabattre l'activité associative sur le modèle entrepreneurial privé marchand mais au contraire à aider à l'identification de ce qui caractérise l'association, comme une forme productive spécifique. Dans les travaux déjà publiés³ nous avons conceptualisé le processus de transformation des associations entrées en économie,⁴ étudié leurs crises, présenté leurs trajectoires possibles et proposé l'esquisse d'un modèle spécifique de production de biens et de services : l'organisation militante.⁵ L'intérêt d'une approche comparée est de faire parler les chiffres, leur donner un sens tout en incitant à mettre au jour les caractéristiques du projet associatif. La mobilisation des

¹ Association pour le Développement de la Documentation sur l'Économie Sociale <http://www.addes.asso.fr>

² Kaminski Philippe, *Les associations en France et leur contribution au PIB*, ADDES, Paris, février 2006, 16 pages.

³ Dont plusieurs publications dans la RECMA, Travail et Emploi et Gérer et Comprendre.

⁴ Parodi Maurice, « Quand des associations entrent en économie », *CERAS*, L'utopie associative, n° 264, hiver 2000, 2000, La Revue Projet.

⁵ Rousseau François, « l'organisation militante », *RECMA*, n°303, mars 2007, pp. 44-66.

données disponibles sur la longue période devrait indiquer quelques caractéristiques de la dynamique associative et générer d'autres recherches plus sectorielles.

Après une première présentation des données disponibles en matière de création des entreprises et des associations, nous présentons les entreprises et associations à partir des données UNEDIC (Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce) qui recense de façon exhaustive dans son champ de compétences les établissements employeurs et leurs emplois. Celui-ci exclut l'ensemble de la fonction publique et toute l'agriculture. Il convient d'indiquer que selon l'INSEE la population salariée totale française en 2005 est de 22.683.000 salariés alors que la même année, le champ UNEDIC représente 15.978.000 salariés.

Ces données UNEDIC sont triées selon la Nomenclature Économique de Synthèse (NES) qui comprend les 16 rubriques suivantes : Agriculture - sylviculture - pêche, Industries agricoles et alimentaires, Industrie des biens de consommation, Industrie automobile, Industries des biens d'équipement, Industries des biens intermédiaires, Energie, Construction, Commerce, Transports, Activités financières, Activités immobilières, Services aux entreprises, Services aux particuliers, Éducation, Santé, action sociale , Administration⁶. Les associations étant particulièrement impliquées dans le champ des services, les tris effectués concernent les cinq dernières rubriques citées ci-dessus soit les catégories N à R. Ce classement permet d'observer des activités comparables tout en conservant une approche macro économique et sociale des associations et des entreprises.

En dehors des données démographiques qui portent sur la période 1981-2005, les données UNEDIC qui sont mobilisées ne permettent de comparer avec fiabilité les données entre associations et entreprises qu'à partir de l'année 1991.

⁶ La catégorie Administration ne doit pas être entendue au sens de l'administration publique

3. La démographie des associations et des entreprises

En moyenne sur la période 1981-2005, il se crée chaque année en France un peu moins de 60.000 associations et un peu plus de 180.000 entreprises. Mais comme le montre le premier tableau (TA1) l'activité des créateurs d'associations et d'entreprises obéit à deux dynamiques très différentes.

La dynamique associative est marquée par une croissance continue du nombre d'associations : en 25 ans le nombre annuel de création des associations a plus que doublé en passant de 33.000 en 1981 à plus de 71.000 en 2005. La courbe de création des associations croît continuellement jusqu'en 1996 puis oscille jusqu'en 2005, tout en conservant une tendance haussière bien que devenue deux fois plus lente. Ce dynamisme est à comparer avec l'atonie de la croissance du nombre de création d'entreprises : sur 25 ans le nombre annuel de créations pures d'entreprises n'a augmenté que de 30% en passant de 173.000 en 1981 à 225.000 en 2005. Mais cette croissance est récente. La courbe des créations pures d'entreprises est très plate hormis un coup de fouet entre 1985 et 1990 et un autre observable depuis 2003, sans que nous puissions indiquer si ce mouvement haussier est durable. Au début de chaque décennie (1981,1991,2001) le nombre annuel de création d'entreprises est identique à plus ou moins 2%, alors que la progression des créations d'associations est de 80% en 1991 et de 115% en 2001 par rapport à 1981.

La mise en base 100 des deux séries de données illustre ces deux tendances différentes et met en évidence une autre particularité (Fig.1) : sur les 25 années considérées, les variations annuelles de créations d'associations et d'entreprises sont de sens identiques 12 fois sur 25 et de sens contraires 13 fois sur 25.

TA1		Volume annuel de création des entreprises et des associations									
		1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Entreprises		173 160	165 750	156 810	166 960	192 300	208 730	186 759	191 162	197 821	192 166
Associations		33 056	39 611	45 938	46 112	47 908	49 825	53 293	51 715	58 245	58 135
		1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Entreprises		170 325	163 580	162 458	174 421	179 064	171 460	166 522	165 983	170 228	177 293
Associations		59 400	59 400	60 479	62 162	64 918	67 778	62 897	63 462	59 919	62 108
		2001	2002	2003	2004	2005					
Entreprises		177 708	177 637	198 888	222 747	225 000					
Associations		71 140	63 539	70 284	68 358	71 466					

TA1. Volume annuel de création des entreprises et des associations. Données entreprises : créations pures d'entreprises pour la France entière. Sources : INSEE Premiers résultats de 1981 à 1984, INSEE Informations rapides pour 1985 et 1986, INSEE Résultats de 1987 à 1994, INSEE Informations rapides de 1995 à 2003 en données corrigées des variation saisonnières, INSEE Première pour 2004 et 2005. Données associations : France entière depuis 1998. Données brutes, sauf retraitement par nos soins pour 1991, 1992, 2002 et 2003. Sources : Ministère de l'intérieur, Journal Officiel, préfectures 57,67,68, repris par Archambault, CNVA.

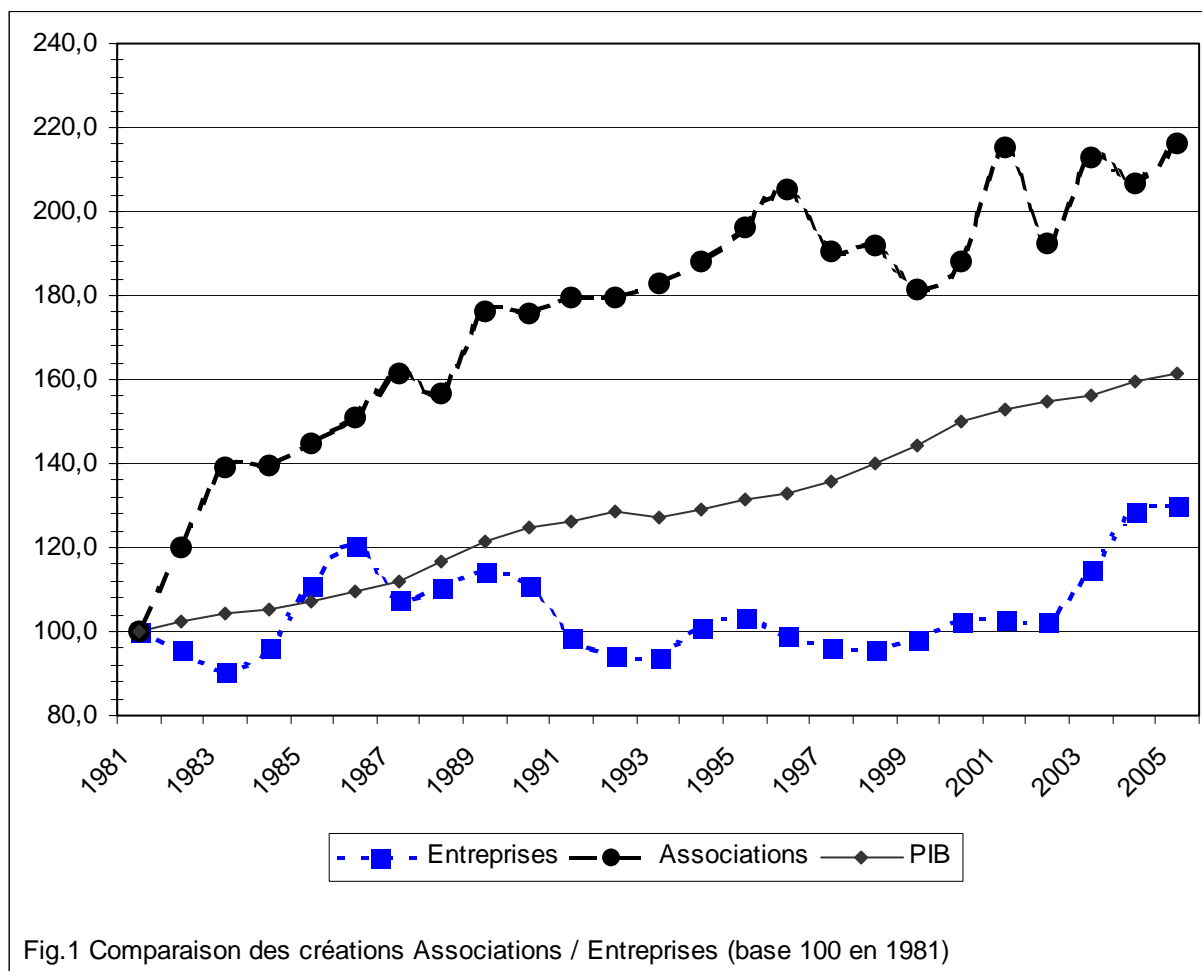


Fig.1 Comparaison des créations Associations / Entreprises (base 100 en 1981)

3-1 Les établissements employeurs du champ UNEDIC

Sur la période 1991-2005 (TA2), le nombre d'établissements⁷ employeurs associatifs croît de 82%, tandis que le nombre d'établissements employeurs des entreprises traditionnelles croît d'un peu plus de 12%. La part des établissements associatifs dans le total évolue de 5,3% en 1991 à 8,3% en 2005.

TA2 Etablissements en nombre et % (toutes activités)				
	1991	1995	2001	2005
Entreprises	1 263 737	1 318 841	1 398 844	1 419 227
Associations	70 641	112 787	131 764	128 428
Entreprises	94,7%	92,1%	91,4%	91,7%
Associations	5,3%	7,9%	8,6%	8,3%

TA2. Établissements en nombre et en pourcentage, toutes activités. Source : UNEDIC tous établissements employeurs de salariés et classés selon les 16 rubrique de la NES 16 de l'INSEE. La catégorie juridique association (CJ92) a été isolée. Retraitements F.R. - CRG - École polytechnique.

3-2 Les emplois salariés du champ UNEDIC

Sur la même période (TA3), l'emploi salarié des associations et entreprises recensées par l'UNEDIC s'accroît de 16,4% en évoluant de 13,7 millions de personnes à près de 16 millions⁸. Les établissements associatifs représentaient 5,3% de cet emploi en 1991 et 9,4% en 2005, soit 1.5 million de salariés.

TA3 Nombre de salariés (en milliers) et % (toutes activités)				
	1991	1995	2001	2005
Entreprises	12 945	12 526	14 357	14 473
Associations	783	1 220	1 398	1 505
Entreprises	94,3%	91,1%	91,1%	90,6%
Associations	5,7%	8,9%	8,9%	9,4%

TA3. Emplois en nombre et en pourcentage, toutes activités. Source : UNEDIC tous établissements employeurs de salariés et classés selon les 16 rubrique de la NES 16 de l'INSEE. La catégorie juridique association (CJ92) a été isolée. Retraitements F.R. - CRG - École polytechnique.

⁷ L'établissement n'est pas une catégorie juridique. Une association ou une entreprise doit déclarer des établissements lorsque sur un site donné il existe une unité de production distincte comprenant un ou plusieurs salariés.

⁸ On observera la différence avec le nombre total de 22,7 millions salariés (soit 6,7 millions de salariés qui ne sont pas pris en compte).

4. La comparaison entre associations et entreprises produisant des services

Comme nous l'avons indiqué, la comparaison associations et entreprises est beaucoup plus pertinente si l'on distingue les établissements de services des établissements industriels et agricoles. En effet, en triant les établissements selon la nomenclature économique de synthèse (NES) à son niveau le plus agrégé (en 16 catégories), on observe qu'en 2005 près de 98% des associations employeurs et 99% des salariés associatifs produisent des services alors que ce n'est le cas que pour 40% des entreprises.

Entreprises et associations de services en % dans chaque catégorie					
Année	Catégorie	Etablis.	Salariés H	Salariées F	Tot. H/F
1986	Entreprises	34,7%	17,6%	38,2%	25,7%
	Associations	90,6%	87,4%	95,2%	92,7%
1991	Entreprises	37,6%	21,6%	42,8%	30,2%
	Associations	95,1%	94,6%	97,3%	96,4%
2001	Entreprises	39,5%	29,5%	49,8%	38,1%
	Associations	96,0%	97,0%	98,0%	97,5%
2004	Entreprises	39,7%	31,0%	51,2%	39,7%
	Associations	96,8%	98,1%	98,6%	98,4%
2005	Entreprises	39,8%	31,5%	51,7%	40,2%
	Associations	97,5%	98,3%	98,8%	98,7%

TA4. Entreprises et associations de services en pourcentage dans chaque catégorie, toutes activités. Source : UNEDIC tous établissements employeurs de salariés et classés selon les 16 rubriques de la NES 16 de l'INSEE. La catégorie juridique association (CJ92) a été isolée. Retraitements F.R. CRG Ecole polytechnique.

Au vu de la présence quasi-exclusive des associations dans les services, les chiffres qui s'appliquaient à toutes les activités de la nomenclature économique de synthèse (NES, catégories de A à Z) prennent une nouvelle dimension lorsqu'ils concernent les seules catégories des organisations privées produisant des services (Services aux entreprises, Services aux particuliers, Éducation, Santé - action sociale, Administration soit les catégories N à R) : ils offrent l'opportunité inédite d'évoquer des organisations exerçant des activités globalement comparables tout en conservant une approche macro économique et sociale des associations et des entreprises.

Ainsi, dans le domaine des services privés (TA5), la variation de plus d'un établissement employeur sur deux (51%) entre 1991 et 2005 provient des associations et la contribution des associations au développement de l'emploi est de 32%.

TA5 Variation des établissements et des emplois dans les services			
Période		Catégorie	Variation
1991/2005	Etablissements	Entreprises	55 894
		Associations	57 994
		% Asso.	50,9%
1991/2005	Emplois	Entreprises	1 554 251
		Associations	730 269
		% Asso.	32,0%

TA5. Variation des établissements et des emplois dans les services entre 1991 et 2005. Source : UNEDIC tous établissements employeurs de salariés et classés selon les rubriques N à R de la NES 16 de l'INSEE. La catégorie juridique association (CJ92) a été isolée. Retraitements F.R. CRG Ecole polytechnique.

Durant cette période, l'effectif salarié des associations a presque doublé (+97%) en passant de 755.000 salariés à 1.485 million. Celui des entreprises a progressé de 46% en évoluant de 3.385 millions à un peu moins de 5 millions (Fig.3).

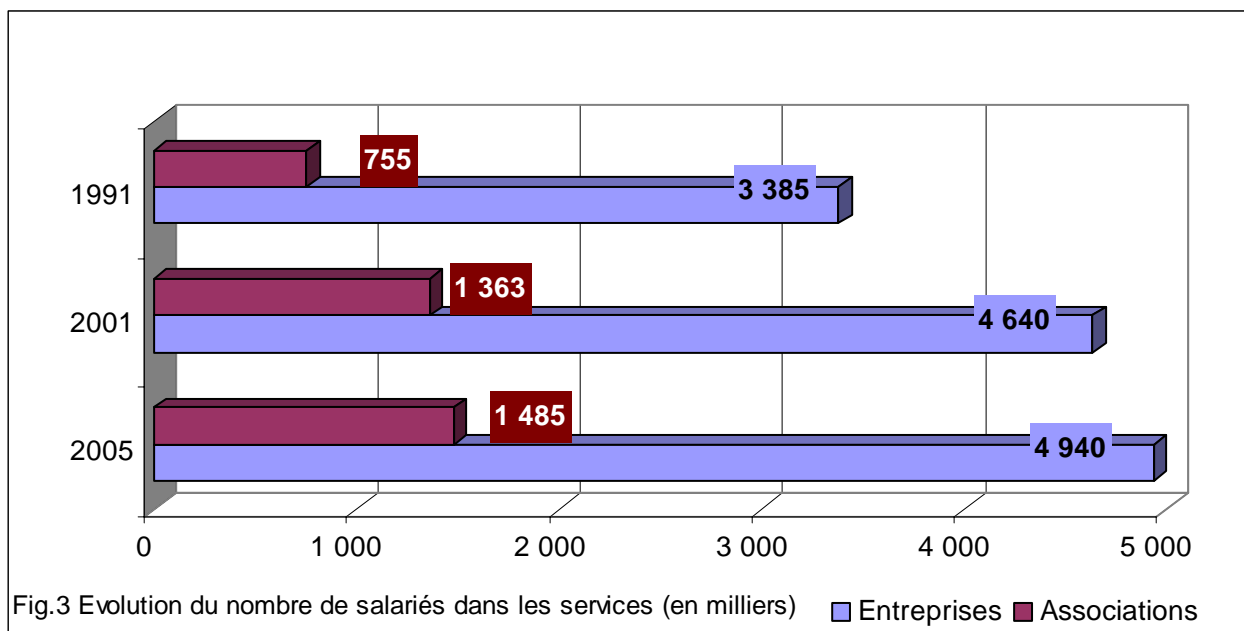


Fig.3 Evolution du nombre de salariés dans les services (en milliers) ■ Entreprises ■ Associations

TA5. Évolution du nombre d'emplois dans les services entre 1991 et 2005. Source : UNEDIC tous établissements employeurs de salariés et classés selon les rubriques N à R de la NES 16 de l'INSEE. La catégorie juridique association (CJ92) a été isolée. Retraitements F.R. CRG Ecole polytechnique.

4-1 Les établissements privés employeurs dans les services

Entre 1991 et 2005 (TA6) la part des établissements associatifs produisant des services sur le nombre total d'établissements de services est passée de 13,4% à 20,3%. Elle est en augmentation dans toutes les tranches d'effectifs jusqu'à 200 salariés et fléchit légèrement au delà. C'est dans les tranches les plus petites et les plus grandes que la part associative est la plus faible. L'évolution remarquable sur la longue durée montre un accroissement sensible de la part associative dans les trois tranches de 10 à 99 salariés au point que les associations y représentent près d'un établissement sur trois en 2005.

TA6 Evolution du nombre d'établissements par tranche d'effectif répartis entre les catégories entreprises et associations de services

Année		1 à 4	5 à 9	10 à 19	20 à 49	50 à 99	100 à 199	200 à 499	500 et +	Total
1991	Entreprises	306 400	71 441	27 860	18 645	6 080	2 837	1 134	301	434 698
	Associations	37 980	12 422	7 671	6 461	1 865	545	199	48	67 191
	Asso/Total	11,0%	14,8%	21,6%	25,7%	23,5%	16,1%	14,9%	13,8%	13,4%
1995	Entreprises	304 470	72 930	27 305	17 541	5 629	2 979	1 312	308	432 474
	Associations	60 542	18 880	12 045	10 029	2 953	826	301	61	105 637
	Asso/Total	16,6%	20,6%	30,6%	36,4%	34,4%	21,7%	18,7%	16,5%	19,6%
2001	Entreprises	317 679	85 249	34 945	22 872	7 462	4 255	2 412	524	475 397
	Associations	75 283	21 126	13 767	11 377	3 587	980	301	73	126 494
	Asso/Total	19,2%	19,9%	28,3%	33,2%	32,5%	18,7%	11,1%	12,2%	21,0%
2005	Entreprises	323 280	89 515	37 834	24 113	8 065	4 755	2 443	587	490 592
	Associations	70 980	21 160	14 541	12 608	4 320	1 168	318	90	125 185
	Asso/Total	18,0%	19,1%	27,8%	34,3%	34,9%	19,7%	11,5%	13,3%	20,3%

TA6. Évolution du nombre d'établissements par tranche d'effectif dans les services entre 1991 et 2005. Source : UNEDIC tous établissements employeurs de salariés et classés selon les rubriques N à R de la NES 16 de l'INSEE. La catégorie juridique association (CJ92) a été isolée. Retraitements F.R. CRG Ecole polytechnique.

Sur la période 2001-2005 alors que l'on observe une hausse du nombre d'établissements de type entreprises de 3,2%, le nombre d'établissements associatifs baisse sensiblement (-4303 unités) dans la tranche d'effectif de 1 à 4 salariés et stagne dans la tranche 5 à 9 salariés. Toutefois, cette baisse est fortement compensée par l'augmentation du nombre d'établissements dans toutes les autres tranches, puisqu'au final la baisse globale n'est que de 1% (-1309 unités).

4-2 L'emploi des établissements privés dans les services

Après une période de croissance rapide entre 1991 et 1995 (TA7), où la part de l'emploi associatif progresse de 18% à 25%, celle-ci décroît légèrement entre 1995 et 2001 et progresse à nouveau entre 2001 et 2005 pour représenter 23% de l'emploi total en 2005. Sur la totalité de la période, cette part associative fléchit pour les établissements de 200 salariés et plus. Dans toutes les autres tranches d'effectifs la part de l'emploi associatif progresse. Cette évolution est très significative au sein des établissements qui comportent entre 20 et 99 salariés. Au point qu'en 2005, dans chacune des tranches d'effectifs de 20 à 49 salariés et de 50 à 99 salariés, la part associative représente 35% de l'emploi dans les services.

TA7 Evolution du nombre de salariés par tranche d'effectif répartis entre les catégories entreprises et associations de services

Année		1 à 4	5 à 9	10 à 19	20 à 49	50 à 99	100 à 199	200 à 499	500 et +	Total
1991	Entreprises	577 401	469 658	374 132	573 169	421 909	386 385	326 301	256 331	3 385 286
	Associations	70 986	83 544	105 295	198 577	125 496	72 790	58 734	39 631	755 053
	Asso/Total	10,9%	15,1%	22,0%	25,7%	22,9%	15,9%	15,3%	13,4%	18,2%
1995	Entreprises	589 808	477 971	365 522	539 159	390 897	411 248	380 526	285 572	3 440 703
	Associations	113 470	126 564	164 427	307 689	198 344	110 426	88 154	51 426	1 160 500
	Asso/Total	16,1%	20,9%	31,0%	36,3%	33,7%	21,2%	18,8%	15,3%	25,2%
2001	Entreprises	628 756	559 236	468 363	704 991	515 801	590 808	705 785	466 586	4 640 325
	Associations	139 996	143 745	191 464	357 286	244 900	132 366	92 362	63 697	1 365 816
	Asso/Total	18,2%	20,4%	29,0%	33,6%	32,2%	18,3%	11,6%	12,0%	22,7%
2005	Entreprises	647 907	586 517	507 877	742 820	558 374	658 502	720 526	517 014	4 939 537
	Associations	132 514	141 612	199 462	392 984	291 375	155 590	95 769	76 016	1 485 322
	Asso/Total	17,0%	19,4%	28,2%	34,6%	34,3%	19,1%	11,7%	12,8%	23,1%

TA7. Évolution du nombre de salariés dans les services entre 1991 et 2005 selon les tranches d'effectif des établissements. Source : UNEDIC tous établissements employeurs de salariés et classés selon les rubriques N à R de la NES 16 de l'INSEE. La catégorie juridique association (CJ92) a été isolée. Retraitements F.R. CRG Ecole polytechnique.

Globalement, l'emploi tend à se concentrer au sein des établissements de 50 salariés et plus. En 1991 les établissements de plus de 50 salariés représentaient 41% de l'emploi des entreprises, alors qu'en 2005 ils en représentent près de 50%. Ce mouvement de concentration existe

également au sein des associations mais il est moins marqué : les établissements associatifs de plus de 50 salariés représentaient 39% de l'emploi associatif en 1991 et 42% en 2005.

La variation du nombre de salariés par tranche d'effectif entre 1991 et 2005 (TA8) montre que ce mouvement de concentration est significatif pour les entreprises de 100 salariés et plus alors qu'il est observable au sein des associations entre la tranche d'effectif 20-49 salariés et la tranche d'effectif 100-199 salariés.

De façon inattendue, on observe également que dans les tranches d'effectifs de 20 à 49 salariés et de 50 à 99 salariés la contribution des associations à la variation du stock d'emplois total est supérieure à celle des entreprises et que dans les tranches de 1-4 salariés jusqu'à celle de 50-99 salariés la contribution associative fait presque jeu égal avec celle des entreprises (48%).

TA8 Variation du nombre de salariés par tranche d'effectif entre 1991 et 2005

Période		1 à 4	5 à 9	10 à 19	20 à 49	50 à 99	100 à 199	200 à 499	500 et +	Total
	Variation en volume									
91 / 05	Entreprises	70 506	116 859	133 745	169 651	136 465	272 117	394 225	260 683	1 554 251
	Associations	61 528	58 068	94 167	194 407	165 879	82 800	37 035	36 385	730 269
	Variation en %									
91 / 05	Entreprises	12,2%	24,9%	35,7%	29,6%	32,3%	70,4%	120,8%	101,7%	45,9%
	Associations	86,7%	69,5%	89,4%	97,9%	132,2%	113,8%	63,1%	91,8%	96,7%
	Contribution à la variation en %									
91 / 05	Entreprises	53,4%	66,8%	58,7%	46,6%	45,1%	76,7%	91,4%	87,8%	68,0%
	Associations	46,6%	33,2%	41,3%	53,4%	54,9%	23,3%	8,6%	12,2%	32,0%

TA7. Évolution du nombre de salariés dans les services entre 1991 et 2005 selon les tranches d'effectif des établissements. Source : UNEDIC tous établissements employeurs de salariés et classés selon les rubriques N à R de la NES 16 de l'INSEE. La catégorie juridique association (CJ92) a été isolée. Retraitements F.R. CRG Ecole polytechnique.

4-3 La répartition par genre dans les établissements de service

La répartition hommes/femmes est sensiblement différente entre associations et entreprises produisant des services : pour les associations, elle est stable, dans un ratio 30/70 qui progresse doucement en faveur des femmes (32/68 en 1991 contre 29/71 en 2005), alors que dans les

entreprises on observe un rattrapage constant de la part des hommes qui sont, aujourd'hui, presque à égalité avec les femmes (39/61 en 1991 contre 49/51 en 2005). Toujours en 2005, près de 30% des femmes et plus de 15% des hommes salariés exercent leur activité professionnelle dans les associations.

5. Une dynamique associative singulière

Bien sûr, les données présentées confirment ce que les travaux de l'ADDES (Kaminski 2005, Archambault, 2005, Tchernonog 2007) ont mis en évidence ces dernières années en matière d'emploi associatif : par exemple, cet emploi progresse de façon très significative en nombre et sa part dans l'emploi total progresse régulièrement ; ou encore l'emploi associatif est très fortement féminisé. Mais on découvre que sur chaque point de comparaison mobilisé la dynamique associative est distincte de celle des entreprises, particulièrement lorsque la comparaison porte sur les organisations qui produisent des services : qu'il s'agisse de la création d'associations et d'entreprises, de la variation du nombre d'établissements employeurs, de l'augmentation de l'emploi ou de la répartition par genre, cette rapide comparaison souligne un dynamisme associatif singulier par rapport à celui des entreprises.

5-1 Les créations d'associations et d'entreprises

D'une façon synthétique, en 2001 chaque fois qu'une association est créée, deux entreprises et demi naissent alors que vingt ans plus tôt il se créait une association lorsque se créait cinq entreprises. La courbe de création des entreprises présente un profil très plat qui contraste avec la courbe de création des associations dont la croissance est très soutenue.

5-1 Des évolutions inattendues dans les services

Entre 1986 et 2005, en France métropolitaine, la part des associations qui exercent leurs activités dans les services est passée de 93 à 98%, tandis que la part des entreprises exerçant leurs activités dans les services a progressé de 26 à 40%.

Sur la période 1991/2005 et dans les services, 51% de la variation du nombre d'établissements employeurs est due aux associations (un sur deux) ainsi que 32% de la variation du nombre d'emplois (un sur trois).

Les associations représentent aujourd'hui environ 20% des établissements et 23% des emplois.

L'effectif associatif a presque doublé sur la période (+97%) alors que celui des entreprises a progressé de moins de 50%. La part de l'emploi associatif dans le total des emplois de services progresse dans toutes les tranches d'effectifs à l'exception des établissements de plus de 200 salariés où l'on observe une légère régression de l'influence associative (qui pèse tout de même près de 12% dans les deux tranches concernées). Par contre, 35% de la variation de l'emploi dans les deux tranches de 20 à 100 salariés (20 à 49 et 50 à 99 salariés) provient des associations. Dans ces deux tranches d'effectifs, la variation de l'emploi associatif en volume est supérieure à celle des entreprises (195.000 contre 170.000 pour la tranche 20 à 49 salariés et 165.000 contre 136.000 pour la tranche de 50 à 99 salariés).

L'effectif associatif moyen est aujourd'hui d'une taille supérieure de 1,8 salarié à celle des entreprises de services, même si la différence constatée en 1991 (3,5 salariés) tend à se réduire progressivement. Depuis 1991 la taille moyenne d'une entreprise s'est accrue de presque 2.5 salariés (7.78 salariés en 1991 et 10.06 en 2005). Ce mouvement s'opère comme un rattrapage des associations qui étaient composées en moyenne de 11.23 salariés en 1991 et de 11.86 salariés en 2005.

La répartition hommes/femmes est stable, dans un ratio 30/70 qui progresse doucement en faveur des femmes (32/68 en 1991 contre 29/71 en 2005) au sein des associations, alors que dans les entreprises on observe un rattrapage constant de la part des hommes qui sont, aujourd'hui, presque à égalité avec les femmes (39/61 en 1991 contre 49/51 en 2005).

Toujours en 2005, près de 30% des femmes et plus de 15% des hommes salariés exercent leur activité professionnelle dans les associations.

Ce premier travail souligne quelques points remarquables :

- quelle que soit la façon de le mesurer (en volume ou en pourcentage) le dynamisme des associations est nettement supérieur à celui des entreprises ;
- la part associative dans la production de services mesurée en emplois est massive et tend à s'accroître malgré le développement substantiel des entreprises de services ;
- les établissements associatifs sont, relativement, de taille importante puisqu'ils concentrent 46% de l'emploi associatif dans les tranches de 20 à 99 salariés ;
- la taille moyenne d'un établissement associatif est sensiblement supérieure à celle d'un établissement traditionnel ;
- la répartition par genre obéit à deux mécanismes distincts : le lent développement du travail féminin pour les associations et le développement du travail masculin pour les entreprises.

5-2 Limites et perspectives

La limite, trop vite atteinte, est que cette comparaison ne « descend » pas dans la nomenclature de l'INSEE afin de comparer les associations et les entreprises dans des domaines d'activités

identiques (au sens de la statistique nationale). Ce travail plus approfondi permettrait d'identifier les mouvements et variations sur la longue durée, tout en cernant de façon plus précise les effets structurels liés aux domaines d'activités dans lesquels les associations se développent particulièrement : santé, action sociale, éducation, culture et loisirs.

La comparaison avec le fichier SIRENE indique que la catégorie juridique associative (CJ92) du champ de notre étude est visiblement sous estimée. La part des établissements et des emplois associatifs qui ne relève pas du champ UNEDIC n'est pas prise en compte et il est possible que les déclarations de certains employeurs soient imprécises.

Ces premiers résultats sur la comparaison entre associations et entreprises sur la longue période, indiquent à quel point celle-ci est stimulante et invite à la création d'un programme de recherche plus ambitieux. La dynamique associative témoigne d'un mouvement de fond qui travaille notre vie sociale et économique en profondeur. Considérées comme des organisations productrices de services, les associations connaissent un développement tout à fait singulier et réalisent d'étonnantes performances. De plus, elles forment des agencements originaux de ressources humaines, matérielles et symboliques susceptibles de nombreux apports théoriques et pratiques. Or, cette dynamique si particulière n'est pas observée avec les moyens qu'il conviendrait de mobiliser au regard de leur poids socioéconomique considérable. Nous posons l'hypothèse que l'exploration des particularités associatives devrait inciter à ce qu'au lieu d'être pressées de s'aligner sur les modèles d'organisation privés marchands ou publics, elles puissent faire exemple à leur tour.